



GB-00035
487507
Hist Géo G

Code épreuve : 265

Nombre de pages : 3

Session : 2021

Épreuve de : Histoire, géographie et géopolitique

Consignes

- Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer
- Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir
- Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)
- Numéroté chaque page (cadre en bas à droite)
- Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre

La maîtrise des espaces communs (maritime, aérien, extra-atmosphérique et numérique), enjeu de puissance par les États depuis 1945.

Barack Obama, président des États-Unis de 2008 à 2016, affirme durant sa présidence en parlant de sa nation : « Nous possédons Internet. C'est nous qui l'avons créé, développé, transformé ». En disant cela, il montre parfaitement la dimension stratégique et géopolitique qu'a pris l'espace numérique depuis sa création et également à quel point sa maîtrise est un atout pour la puissance américaine. En effet, là où les mers et les océans constituaient les principaux espaces communs — c'est-à-dire un lieu public pouvant être matériel comme immatériel, plus ou moins aménagé par l'homme et sur lesquels il peut exercer un certain contrôle — comme enjeu de puissance par les États historiquement, de nouveaux espaces se révèlent depuis 1945 comme élément déterminant au service de stratégies de puissance des États. Se manifestant par la capacité de faire (pouvoir), de faire faire (influence) et de ne pas faire (indépendance) (définition proposée par Serge Sur), la notion de puissance et les stratégies qui en découlent sont évolutives et s'adaptent à leur temps, au contexte géopolitique ainsi qu'aux innovations technologiques dont elles peuvent largement tirer profit. Dès lors, il sera intéressant de questionner la évolutions du contexte géopolitique, de

l'ordre des puissances mondiales ou encore du processus de mondialisation comme facteurs déterminants de la maîtrise des espaces communs et du rôle croissant que jouent certains d'entre eux (l'espace numérique notamment). Cependant, ce besoin grandissant pour contrôler ces espaces n'est pas sans conséquence. Étant peu légiféré et échappant souvent au droit international, leur maîtrise entraîne des tensions et parfois même des guerres de différentes intensités entre des États : ensemble géographique sur lequel s'exerce un pouvoir politique et où une population développe un sentiment d'appartenance. Les États qui parviennent à les maîtriser sont bel et bien les puissances majeures d'aujourd'hui et de demain.

Comment se fait-il que malgré une absence latente de législation et de gouvernance mondiale sur les espaces stratégiques que sont les espaces communs, la nécessité de leur maîtrise et leur poids géostratégique ne cessent de grandir dans les stratégies de puissance des États depuis 1945 ?

Si historiquement, la maîtrise des espaces communs se résume majoritairement à celle des mers et des océans, de nouveaux espaces stratégiques émergent dans le contexte de guerre-froide et cela se confirme après 1991 (I). Certes, la mondialisation contribue à donner davantage d'importance aux espaces communs, mais c'est véritablement l'émergence de nouvelles puissances étatiques s'appuyant sur ces derniers comme instrument de leur puissance qui donne une place si grande à leur maîtrise (II). Il en résulte de nombreuses tensions de différentes intensités et une recomposition des puissances étatiques en fonction de la maîtrise de ces espaces communs, surtout au temps du sharp power (III).

Tout d'abord, si historiquement, la maîtrise des espaces communs se résume majoritairement à celle des mers et des océans (A), de nouveaux espaces communs stratégiques émergent dans le contexte de la guerre froide (B) et l'importance de la maîtrise de ces nouveaux espaces semble bien être au cœur des stratégies de puissances depuis trois décennies (C).

Historiquement, la maîtrise des espaces communs comme enjeu, c'est-à-dire élément déterminant, pour la puissance du États se résume principalement à la maîtrise des mers et océans, c'est aussi que la domination britannique, au temps de l'économie-monde, s'est construite. Les derniers se sont largement appuyés sur leur maîtrise du océan et de la navigation pour développer plus rapidement les bases de leur commerce et ainsi prendre le dessus économiquement sur de potentielles puissances rivales comme la France. C'est également grâce à leur maîtrise précoce de la navigation que les Européens ont soumis d'autres nations à leur volonté et donc renforcé leur puissance. En atteste la colonisation de l'Afrique par les nations européennes (France, Royaume-Uni, Italie, Pays-Bas ...) dans les années 1880 et 1890. Et c'est d'ailleurs ces mêmes colonies qui ont fait que la première révolution industrielle s'est faite en Europe, en Angleterne, et pas en Asie par exemple, qui possédait pourtant du signes de développement similaires à ceux de l'Europe au début du XIX^{ème} siècle. C'est ce que souligne H. Pomeroy dans Une grande divergence - La Chine, l'Europe et la naissance de l'économie mondiale lorsqu'elle explique que c'est grâce aux colonies et aux charbons, ressource au fondement de la première révolution industrielle, que cette dernière s'est faite en Europe et a permis une domination en terme de puissance économique du Européens sur le monde au XIX^{ème} siècle, mais aussi de puissance géopolitique.

Cependant, dans un contexte de guerre froide (1947-1991) qui oppose deux superpuissances - les Etats-Unis et l'Union Soviétique - dans le cadre d'une lutte pour la maîtrise de ce qui fait la puissance, les espaces communs se diversifient et émergent sous de nouvelles formes ce qui donne un intérêt

croissant à leur maîtrise. En effet, les deux pays à la tête de leur bloc respectif se livra une guerre à travers de nouveaux espaces communs, comme l'espace extra-atmosphérique, à travers une course dont le but est de poser un pied humain sur la lune. Cette lutte a lieu principalement dans les années 1960 où des milliards de dollars sont investis de chaque côté pour développer des instruments capable de réaliser cette prouesse technologique aérospatiale. C'est finalement les Etats-Unis qui réussissent les premiers en envoyant l'Apollo 11 en 1969 sur la lune. Cette "longbête" d'un espace commun nouveau n'a pas seulement une valeur symbolique, elle permet bel et bien de consolider la puissance des Etats-Unis car les innovations et les prouesses techniques qui ont permis cela sont utiles et très avantageux pour des domaines étroitement liés à la puissance tels que le domaine militaire. Les Etats-Unis ont notamment pu perfectionner leur aviation militaire à partir des réacteurs développés pour la fusée, ou ont perfectionné leur moyens de télécommunications et de géolocalisation (GPS). Ainsi, en maîtrisant de nouveaux espaces communs, les Etats-Unis ont affirmé leur puissance, dominante, sur l'URSS et ont pu arriver au rang "d'hyperpuissance" (Hubert Védrine) en renforçant notamment leur capacité de faire ... ce que d'autres ne pourraient faire.

Depuis la fin de la guerre froide avec la disparition de l'URSS en décembre 1991, l'importance de la maîtrise de ces nouveaux espaces communs semble bien être au coeur des stratégies de puissances du Etats. En effet, depuis la fin de la Guerre Froide, on observe une recomposition de ce qui fait la puissance, une évolution du élément au fondement de la puissance d'un Etat, contredisant d'ailleurs la thèse de Fukuyama d'une "fin de l'histoire". Désormais, les instruments de la puissance sont presque non-palpables, ils invitent les concurrents à penser comme eux sans qu'ils s'en rendent compte, c'est donc une puissance douce, non coercitive, qui se rapproche largement de ce que J.S. Nye nomme le "Soft power" dans Bound to lead (1990).

Code épreuve : 265

Nombre de pages : 3

Session : 2021

Épreuve de : Histoire, géographie et géopolitique

Consignes

- Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer
- Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir
- Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)
- Numéroté chaque page (cadre en bas à droite)
- Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre

C'est alors la faculté de l'Etat à maîtriser les nouveaux espaces communs comme l'espace aérien ou encore le cyber-espace (espace numérique) qui déterminent en partie la puissance de l'Etat. Les données personnelles et numériques (la data) deviennent l'un des ressources les plus convoitées dans le monde du fait de son importance stratégique. Lors de la campagne présidentielle américaine de 2016, près de 80 000 personnes ont vu leurs données être piratées et utilisées afin d'influencer l'un des candidats. De plus, la maîtrise des espaces communs est bien un révélateur de puissance. Les Etats-Unis, première puissance économique mondiale du ^{xx} siècle et de ces dernières années maîtrisent effectivement deux immenses façades maritimes donnant sur l'Atlantique ou sur le Pacifique, disposent du plus large réseau de ZEE (Zone Economique Exclusive). C'est le pays qui envoie le plus d'astronautes dans la station spatiale internationale depuis les années 2000 et c'est aussi le pays qui a donné naissance aux GAFAM (Google, Amazon, Facebook, Apple) qui dominent l'espace numérique mondial. Ainsi, les espaces communs ont évolué au cours du temps mais leur importance stratégique comme enjeu pour la puissance par l'Etat ne fait que croître.

Certes, la mondialisation contribue à donner davantage d'importance aux espaces communs (A), mais c'est véritablement

L'émergence de nouvelles puissances étatiques s'appuyant sur ces derniers comme instrument de leur puissance (B) et aussi l'absence de régulation et de gouvernance mondiale qui donne une place si significative à leur maîtrise. (C).

Tout d'abord, la mondialisation - définie par Pascal Gauthon dans son Dictionnaire géopolitique comme "l'intensification des échanges et des flux entre les différentes parties du monde créant un espace public de plus en plus intégré" - conduit à une nette augmentation des flux de biens, de capitaux et d'informations. Or, tous ces flux, pour circuler, ont besoin des espaces communs, notamment maritime et numérique mais aussi aérien et extra-atmosphérique lorsque l'on s'intéresse aux télécommunications et aux échanges de données qui dépendent beaucoup aujourd'hui de satellites qui orbitent autour de la Terre. Il y a donc un besoin croissant, dans ce contexte de concurrence accrue entre puissances étatiques, de maîtriser et sécuriser les espaces communs afin de profiter au mieux de la mondialisation. Entre 1950 et 2005, la capacité de flotte mondiale a été multipliée par 25. Entre 1970 et 2005, le nombre de conteneurs circulant par voie maritime a été multiplié par 5. Les espaces maritimes deviennent des enjeux stratégiques tels que le contrôle des détroits (Malacca, Gibraltar, Ormuz, Bab-el-Mandeb) et des grands axes commerciaux. Une fois de plus, le cas des États-Unis l'illustre bien : en tant que « Thalassocrator » (Maîtres des mers), ils sont présents dans tous les espaces maritimes mondiaux, à travers notamment un large réseau de base militarisée proche des côtes (et de Diego Garcia dans l'océan Indien), des flottes militaires constamment en circulation et surtout dans le monde (de la 2^{ème} flotte au large de la côte Atlantique américaine à la 7^{ème} flotte dans l'Indo-Pacifique) et une capacité de

projection inférieure à 18 heures partout dans le monde, la mondialisation apparaît bien donner un point croissant aux espaces communs.

Mais c'est véritablement l'émergence de nouvelles puissances étatiques s'appuyant sur ces derniers comme instrument de leur puissance qui fait naître davantage des espaces communs en enjeu de puissance pour les Etats. Depuis la fin des années 2000, on assiste à l'émergence ou même la ré-émergence de certains Etats qui accordent une importance première aux espaces communs. C'est notamment le cas de la Chine qui s'affirme aussi bien par sa maîtrise de l'espace extra-atmosphérique, comme l'illustre les nombreuses mises en orbite de satellites chinois ces 10 dernières années (plus que toute autre nation d'Asie et d'Europe), que celle de l'espace numérique de par un contrôle accru sur l'accès à Internet. Valéry Mignot (professeur de recherche à l'Institut pour la Recherche Stratégique) précise alors dans une interview à Francultures : « Le régime chinois sait qu'en poursuivant l'ouverture, il court à sa perte. Il y a donc une volonté de reprise en main idéologique. Les chinois n'ont aujourd'hui plus du tout accès à Internet extérieure, sauf via des VPN qui sont eux aussi de plus en plus contrôlés ». On comprend alors que dans leur stratégie d'affirmation de leur puissance, les Etats qui émergent s'attachent à maîtriser les espaces communs, ce qui donne à ces derniers un poids géostratégique et géopolitique croissant.

Enfin, l'absence de gouvernance mondiale et de régulation internationale sur les espaces communs sont un facteur déterminant qui donne toujours plus d'importance à ces espaces. En effet, même si des tentatives de régulation et de législation existent, si l'image de la conférence de Montego Bay ou encore des négociations entre Etats européens et Etats africains pour lutter contre les pirates au large de la Somalie ou dans le golfe de Guinée, il n'en demeure pas moins que les Etats voulant affirmer leur puissance ne sont que très peu entravés dans leur démarche de maîtrise des espaces communs. On ne connaît pas à ce jour l'existence d'un tribunal

international qui puisse condamner des actions commises dans l'espace numérique, aérien ou bien extra-atmosphérique.

Dans le cadre de l'espace maritime, des cas de contentieux qui sont allés jusqu'à devant des organisations internationales existent mais ne débouchent rarement sur des résolutions de conflits. En 2016, le président Bolivien demande à la CPI (Cour Pénale Internationale) concernant son éventuel droit à un accès à la mer face au Chili. En 2018, la CPI se saisit du dossier et tranche en faveur du Chili (12 votes contre 3) avec pour explications qu'elle ne disposait pas d'une base légale suffisante pour contraindre le Chili et l'accepter.

Ainsi, non seulement la mondialisation mais aussi et surtout le nouvel ordre des puissances mondiales et l'absence de cadre légal sur les espaces communs font de ces derniers des espaces à maîtriser absolument et cela de plus en plus comme instrument de puissance.

Des lors, il en résulte de nombreuses tensions de différents degrés (A) ainsi qu'une recomposition des puissances (B) au vu du *sharp power* (C).

De nombreuses tensions d'intensité variable découlent de cette importance stratégique des espaces communs. Dans la majorité des cas, on observe des tensions de basse intensité avec des conflits diplomatiques entre Etats mais pas de tensions directes. Par exemple, entre le président français Emmanuel Macron et le président turc R.T. Erdogan en juillet 2020 suite à l'envoie d'un navire de prospection par la Turquie dans la ZEE de la Grèce et de Chypre. E. Macron apporte son soutien à la Grèce et dénonce les comportements de la Turquie ce qui mène à des tensions diplomatiques sans véritable confrontation directe.

Cependant, lorsque il s'agit d'une recomposition des puissances dans l'ordre mondial, l'intensité des tensions peut être bien plus grande comme c'est le cas

Code épreuve : 265

Nombre de pages : 3

Session : 2024

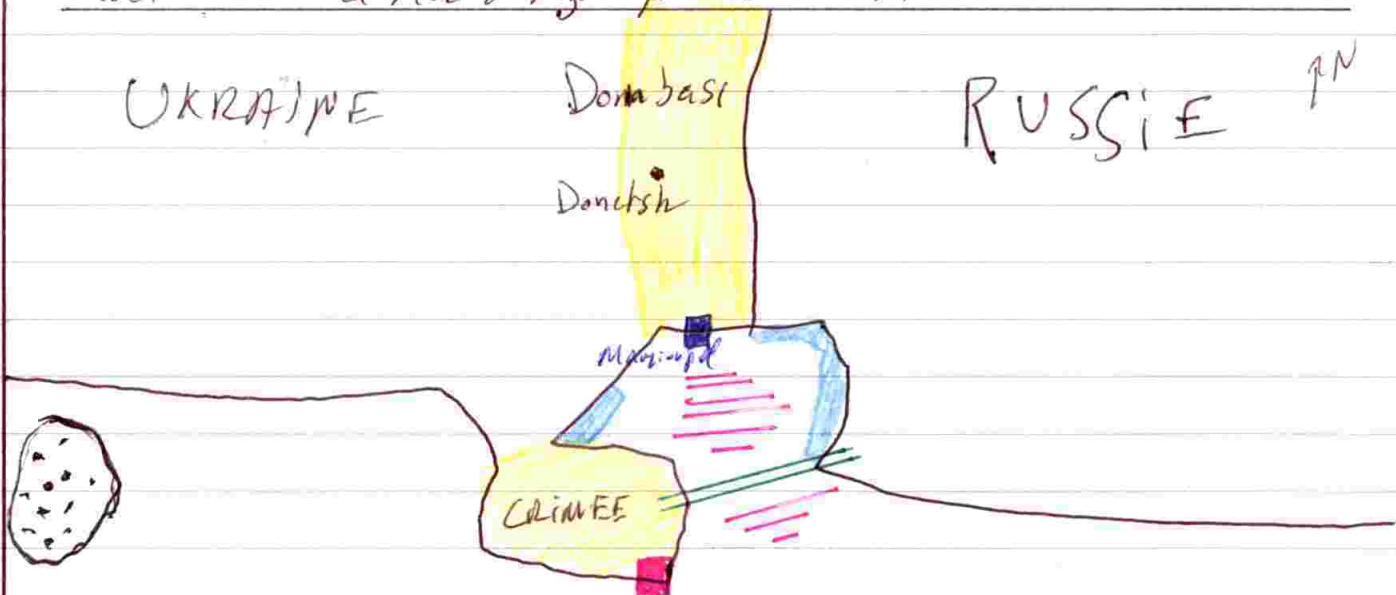
Épreuve de : Histoire, géo. et géopolitique

Consignes

- Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer
- Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir
- Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)
- Numéroté chaque page (cadre en bas à droite)
- Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre

de l'affirmation croissante russe depuis 2008 avec une volonté de s'appuyer sur l'espace maritime, l'accès aux mers chaudes, pour affirmer leur puissance. C'est aussi que la stratégie d'enclavement de la mer d'Azov par la Russie illustre parfaitement, comme en atteste le schéma ci-dessous :

Enclavement de la Mer d'Azov par la Russie



I) Un espace stratégique

■ Eau peu profonde

■ Port en eau profonde

■ Régions auto-proclamées indépendantes

II) Contrôlée par la Russie

■ Gant-côtes russes

■ Port Poutine (19 km)

■ Sites gazières contrôlés par la Russie

■ Sébastopol, base navale militaire russe

Enfin, au large du champ power, définie par Jessica Ludwig et C. Wether en 2017 dans "The Meaning of Sharp Power" (Foreign Affairs), comme un pouvoir manipulateur qui utilise justement la nouvelle manière numérique (la cybercriminalité) pour perfore le système politique et informationnel d'un pays-cible, la maîtrise de tels espaces communs apparaît d'autant plus justifiée.

Pour conclure la maîtrise du espace communs a toujours été un enjeu de puissance, mais cette notion s'est beaucoup développée et son importance s'est accrue en dernière instance dans la mondialisation et l'émergence de nouvelles puissances dans l'ordre mondial international.

